



FICHE PÉDAGOGIQUE

2121 Hypothèses Associations (2022)

SYNOPSIS

Il y a peu, dans l'indifférence quasi générale, le cadre législatif qui organise le secteur associatif en Belgique depuis 1921 basculait dans une ère nouvelle, celle du Code des sociétés et des associations. Faisant ainsi de l'Association Sans But Lucratif d'aujourd'hui une entreprise comme une autre, ou presque.

Dans un film choral, le [Collectif21](#) et le CVB sont allés à la recherche de ce "presque", pour mettre en valeur et en perspective une dynamique associative au service du bien commun, porteuse d'émancipation et vectrice de transformations sociales.

À partir de différentes hypothèses, le film interroge les rapports des asbl aux pouvoirs publics, la tendance à la marchandisation qui s'impose partout aujourd'hui et peut-être demain davantage encore.

2121, ce sera dans 100 ans. Que va devenir l'associatif ? Quelles sont vos hypothèses ?

AVANT LE FILM /

1. De quoi parle-t-on ?

A. Les constats à l'origine du film :

- Le secteur associatif est un élément essentiel du paysage économique et social belge, mais son étendue et son histoire restent méconnus du public.
- Les évolutions actuelles du secteur tendent à le rapprocher du secteur privé dépendant du marché, mais aussi des appels à projets des pouvoirs subsidiaires.

B. Les notions clefs :

- L'association sans but lucratif
- Le non-marchand
- La différence entre associations et entreprises
- Le bien-être au travail

2. Récolte de points de vue :

A. A priori :

- Qu'est-ce qu'une association ? Quelles images ont les participant.e.s de ce type de structure ?
- A quels secteurs, quels services, les associations sont-elles assimilées ?

B. Expériences personnelles

- A quelles associations les participant.e.s ont-ils/elles affaire dans leur vie quotidienne ?

APRÈS LE FILM :

1. Pour analyser :

A. Réactions à chaud :

- Quels personnages retiennent l'attention ? Pour quelles raisons ?
- Quelles réflexions, quels instants précis marquent les esprits ?
- A l'échelle du film et de son intention générale qu'est ce qui a marqué les spectateurs ?
- A l'inverse, qu'est ce qui semble « manquer »?

B. Points précis pour animer la discussion :

- Les difficultés rencontrées par les travailleurs.euses du secteur associatif.
- La « pilarisation »
- Le travail par appels à projets
- La relation entre l'associatif et le politique

C. Réflexion et conclusion :

- Qu'est-ce que les spectateur.rice.s retirent du film :
 - Sur le plan émotionnel ?
 - Le film a-t-il impacté leurs a priori ?
 - Quels éléments « gardent-ils » du film ?
- Sur quels points précis voit-on émerger des accords et des désaccords ?
- Le film suscite-t-il des idées inédites, nouvelles, chez les spectateurs ?

2. Pour débattre :

- En passant de l'engagement militant au salariat, l'associatif a-t-il perdu ou gagné quelque chose ?
- L'association avec d'autres personnes est-elle un besoin de première nécessité ?
- L'association subsidiée est-elle assujettie au pouvoir subsidiant ?
- Quelle est la différence pour une association entre le fait de générer des bénéfices et avoir véritablement « un but lucratif ». Qu'est-ce qui fait la différence ?
- Si ce n'est pas le marché qui dicte la conduite et l'émergence des associations, à quelles nécessités répondent-elles ? Qu'est-ce qui est particulier dans leur utilité ?